Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1910)
Heft: 5

Artikel: L'éducation des anormaux : (méthodes et procédés d'enseignement)
Autor: Descoeudres, A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-242715

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

2° Election de deux délégués et de deux suppléants au Comité central de la Société pédagogique romande.

L'effectif actuel de la Société pédagogique genevoise lui assure deux sièges au Comité central de la fédération romande. M. Grosgurin, Louis, ancien délégué, ayant décliné toute nouvelle candidature, MM. *Charvoz*, Amédée et *Dubois*, Albert, sont élus à l'unanimité pour la période 1911-1914 avec MM. *Durand*, Louis, et *Paquin*, Emile, comme suppléants.

3° Nomination d'un correspondant à « l'Educateur ».

M. le conseiller d'Etat *W. Rosier*, professeur à l'Université, qui, depuis plusieurs années déjà, transmet à l'organe de la Romande le compte rendu de nos travaux, et d'une manière générale tout ce qui relève de l'activité scolaire genevoise, est nommé par acclamation « correspondant » pour la période prochaine.

4° L'Education des anormaux.

(Méthodes et procédés d'enseignement).

Par Mlle A. Descœudres.

La création d'un internat genevois pour enfants anormaux est à l'étude. Le Conseil d'Etat s'en préoccupe et tout semble indiquer que, bientôt, ces petits déshérités pourront recevoir, dans d'excellentes conditions, un enseignement approprié à leur nature. Connaître les méthodes et les procédés d'enseignement actuellement en usage sera d'une utilité incontestable quand viendra le moment de s'occuper des détails de l'organisation de cet asile. C'est pourquoi notre collègue, Mlle A. Descœudres, a bien voulu mettre son expérience à la disposition de la Société pédagogique, et nous donnons ici un résumé très complet, en somme, de son intéressante communication: « Au moment où la question des anormaux va faire un nouveau pas en avant par la création, dans un avenir qui semble se rapprocher, d'un internat, nous pensons qu'il est opportun de traiter dans notre Société la question de l'éducation des enfants anormaux et arriérés. Je ne suis qualifiée en aucune façon pour vous parler de l'organisation d'un internat, ni des projets concernant notre futur asile genevois; mais la seule

description du travail qui se fait avec nos arriérés, vous amènera peut-être à toucher du doigt la nécessité d'un tel établissement. N'étant qu'une débutante dans l'enseignement spécial, et, d'autre part, étant obligée de vous présenter un travail préparé à bâtons rompus, pendant de rares loisirs, je réclame d'avance toute votre indulgence.

Je tiens d'abord à vous présenter une ou deux remarques. Il va sans dire que je ne puis vous parler de tout ce qui se fait dans nos sept classes spéciales, mais seulement de ce qui concerne ma classe. D'autre part, je tiens à déclarer que je ne me donne pas comme l'auteur des procédés ingénieux que j'aurai à vous exposer, c'est dans l'institut pour anormaux du Dr Decroly, de Bruxelles, ainsi que dans son école de normaux, que j'ai trouvé une conception de l'enseignement et des procédés dont j'ai largement fait mon profit. Une visite dans la classe d'anormaux de La Chaux-de-Fonds, dirigée avec autant de dévouement que de compétence par M. Maire, et la lecture d'ouvrages spéciaux m'ont été d'un précieux secours.

A leur début, nos classes spéciales recevaient tous les enfants qui gênaient l'enseignement dans les classes normales. Aujourd'hui, M. le Dr Naville n'y accepte que les enfants décidément tarés au point de vue intellectuel ; les indisciplinés proprement dits n'y sont pas admis.

Nous voici donc en présence de 12 à 15 enfants, de 6 à 9 ans (degré inférieur), dont le tiers environ sont des anormaux, tantôt du type apathique, immobiles, ne réagissant pas aux ordres donnés, ne s'intéressant à rien de ce qui se passe dans la classe (au moins au début), tantôt du type agité, circulant, remuant, chantant et criant en temps et hors de temps, surtout hors de temps. Les deux autres tiers sont des arriérés plus ou moins profonds qu'on peut presque tous classer en deux groupes : les premiers, les plus nombreux, atteints de tares auditives, les autres, déficients surtout au point de vue visuel. Plusieurs sont atteints de troubles de la parole ; la plupart sont très inhabiles de leurs mains ; plusieurs sont très maladroits et peureux dans les exercices physiques. Chez presque tous l'attention est en défaut.

Il va sans dire que, dans ces conditions, l'enseignement tel qu'il est donné dans la plus faible de nos 1res normales passerait bien au-dessus de la tête de nos élèves. Si les enfants dits normaux s'adaptent tant bien que mal, grâce à la souplesse de

leur mémoire, à un enseignement où l'abstraction et le verbalisme jouent un grand rôle, les anormaux y sont absolument réfractaires. Voici en quoi l'enseignement de la classe spéciale diffère de celui de nos écoles enfantines ou primaires.

C'est la *leçon de choses* qui sert de centre à l'enseignement, c'est d'elle que dérivent tous les autres travaux ; elle est à la fois exercice d'observation et de raisonnement, éducation des sens, exercices d'élocution, comme dans les classes normales. Sa caractéristique, avec les enfants anormaux, c'est qu'on est, plus qu'avec d'autres, obligé de s'en tenir à des objets vus et palpés et pris dans l'observation journalière de l'enfant.

Faut-il se borner à parler à l'enfant de ce qu'on pourra lui apporter à l'école ? Non, certes ! Ce sera l'occasion d'appliquer les préceptes si judicieux de Seguin : « L'école doit s'élever du programme classique au programme physiologique, qui est loin d'exclure l'air, la lumière, l'espace, le mouvement. Si ces éléments de vitalité ne peuvent pénétrer à l'école, il faut que l'école les trouve au dehors. La nature doit être la salle de classe et le livre d'école ». On sortira donc souvent.

C'est ainsi qu'on fera des promenades, de 15 en 15 jours, à un même endroit, pour observer les transformations de la végétation suivant les saisons ; on observera les effets du vent, des inondations, du dégel ; et, à mesure que les sujets du programme le comportent, on visitera successivement une écurie, une laiterie, une boulangerie, un atelier de serrurerie, etc.

Comme le dit fort bien le Dr Rouma, dans sa brochure : « Notes pédagogiques sur une classe d'enfants anormaux », en s'appuyant sur les travaux de Féré et d'autres physiologistes : « Il est deux facteurs qui jouent un rôle de toute importance dans le développement de l'intelligence : c'est, d'une part, le travail musculaire, condition de la santé générale, et partant du développement intellectuel et, d'autre part, l'*éducation des sens*. L'intelligence ne peut s'exercer à vide, les éléments sur lesquels s'exerce le travail de la pensée sont fournis par les sens. Amener les sens à distinguer des ressemblances et des différences de plus en plus ténues, c'est perfectionner l'intelligence dont les jugements seront d'autant plus sains que les éléments en seront plus précis ». « Si l'on pouvait, dit le prof. van Biervliet, de l'Université de Gand, mesurer la finesse sensorielle d'un sujet et la multiplier par son

pouvoir d'attention, on arriverait ainsi plus près de la détermination de son intelligence que par tout autre moyen ».

Il faut avoir vu un enfant s'ingéniant à faire entrer une étoile dans un cercle ou un triangle dans un ovale pour se rendre compte combien ces notions, qui nous paraissent si simples, ne le sont pas pour des anormaux. Les exercices des sens occupent donc une grande place dans leur éducation ; les enfants eux-mêmes en ont conscience : « Pourquoi vient-on à l'école ? » demandait-on à un enfant de 8 ans. — « On vient à l'école pour apprendre à bien voir avec ses yeux et à bien entendre avec ses oreilles ! » répondit-il. Ces exercices sont pratiqués individuellement ou collectivement. La plupart des jeux constituent des exercices visuels, parfois tactiles.

1. Le *jeu des formes de bois* (planchette dans laquelle ont été découpés un carré, un cercle, un triangle, un ovale, une étoile, un cœur) sera donné aux enfants jusqu'à ce qu'ils mettent sans hésiter chaque forme à sa place respective. Il est intéressant ensuite de le refaire, en retournant la planchette, de manière à changer la position des six formes : on voit alors à quel point la localisation des souvenirs entrave la recognition des formes. Ce jeu prête à des exercices de toucher. Des exercices de dessin accompagneront les précédents, puis l'enfant représentera les formes de mémoire.

2. Jeu des *formes géométriques* (Rouma) : forme, grandeur et couleur. Carrés, rectangles, cercles et triangles de couleurs et de dimensions variées : il faut retrouver les pareils.

3. *Timbres* à classer. 1° d'après le dessin ; 2° d'après la couleur.

4. *Coquilles* à classer d'après la forme, la couleur.

5. *Graines* à classer par la vue ou le toucher.

6. *Morceaux de toile cirée,* en double.

7. *Morceaux d'étoffe,* en double : exercices visuels et tactiles.

8. *Loto des couleurs* pour familiariser l'enfant avec les différentes nuances.

9. *Loto d'images,* pouvant servir plus tard à l'étude des verbes.

Pour perfectionner *l'attention visuelle,* le professeur Rouma recommande différents exercices :

1° *Objets disparus ou changés de place.* On met en évidence devant les enfants quelques objets ; on en enlève ou on en déplace et les enfants doivent les dessiner dans l'ordre primitif.

2° *Bonshommes dans différentes attitudes.* A un signal donné,

l'enfant doit reproduire l'attitude d'un bonhomme préalablement dessiné.

3° *Dessins à la planche* avec adjonctions, suppressions ou changements pendant que les enfants ferment les yeux.

L'éducation de l'oreille se fera par la perception de bruits entendus dans la classe, dans la rue ou à la promenade, de la voix de différents camarades, de la direction d'un appel, d'un son. Le sens du rythme est exercé et développé par des exercices faits avec le métronome, avec chant ou musique.

Quant au *toucher,* au goût et à l'odorat, ils sont aussi développés par des exercices appropriés. La leçon de choses permet d'éduquer plusieurs sens à la fois : un fruit sera envisagé au point de vue de la grosseur, de la forme, de la couleur, du poids, du toucher, de l'odeur et du goût ; les pièces de monnaies seront examinées au point de vue de la grandeur, de l'épaisseur, de l'effigie et de leur son.

Tous ces exercices présentent ce triple avantage d'augmenter la finesse sensorielle, de fortifier l'attention et de constituer une excellente base de préparation au travail scolaire.

Les *travaux manuels* sont à peu près ceux de l'école enfantine : modelage, découpage, collage, pliage, tressage de la paille, etc. Notons une heureuse idée qui nous vient du Nord : nos garçons apprennent à tricoter, à crocheter, à broder et à coudre, comme les fillettes. Un jardin rendra d'inappréciables services aux enfants réfractaires à tout travail scolaire.

Le *dessin* libre est plus employé comme moyen d'expression que pour l'éducation de l'œil et de la main. Les leçons de choses, les promenades, les visites d'ateliers, les récits sont racontés par le dessin. Tous les enfants n'en sont pas capables ; certains n'arrivent qu'à reproduire des objets faciles ; ce sont, en général, les enfants les moins arriérés qui réussissent le mieux en dessin.

La gymnastique et les *exercices physiques* tiennent une grande place dans les classes où l'immobilité est d'une impossibilité absolue. De fréquents exercices de respiration, des mouvements de gymnastique, des chants accompagnés de gestes, des actions mimées doivent souvent interrompre le travail.

Les deux branches par lesquelles on aborde le travail abstrait sont la lecture et le calcul.

La transition entre les exercices des sens et la *lecture* est ménagée par un jeu consistant en deux alphabets identiques

en gros caractères ; l'enfant doit mettre d'abord 3, 5, 7 lettres, sur les 3, 5, 7 mêmes lettres étalées devant lui ; on en augmente le nombre jusqu'à ce qu'il soit capable de retrouver l'alphabet entier ; aucune lettre n'est encore nommée ; c'est, en somme, un simple jeu de formes analogue à celui des carrés, rectangles et triangles, seulement les formes sont plus nombreuses et plus variées. Ce serait une faute pédagogique que de vouloir apprendre le nom des lettres à un enfant qui ne sait pas encore reconnaître un signe comme étant pareil à un autre. Par une série d'exercices gradués faisant appel, plus particulièrement à l'attention visuelle, on arrive à faire reconnaître les différentes lettres de l'alphabet.

Dès que les enfants savent déchiffrer quelques mots, une série de jeux, basés sur le sens des mots et non seulement sur leur forme, permet de pousser plus loin cette étude.

1. *Petites boîtes* renfermant toutes sortes d'objets, de matières, d'aliments, de graines, etc., constituant un musée scolaire en miniature ; elles peuvent servir à l'éducation des sens.

2. *Objets fixés sur carton :* les noms des objets sont sur de petits cartons indépendants à placer sur l'objet correspondant.

3. Jeu des *fleurs*.

4. Jeu des *animaux*.

5. *Feuilles réelles*, en double : à assortir et à nommer.

6. Jeu des *couleurs*, item.

7. Jeu de *vues géographiques*, item.

8. *Parties du visage*, du *corps humain*.

9. *Fabrication du pain*.

10. Les *bruits*.

11. Jeu des *étoffes*, en double.

12. Différents liquides à reconnaître par l'*odorat*.

13. Récits de diverses *actions*. Lecture de phrases et non plus seulement de mots, comme dans la plupart des jeux précédents.

Tous ces jeux ont l'avantage d'être des *jeux*, c'est-à-dire de présenter l'étude sous une forme attrayante.

Le *calcul* donne plus de peine encore que la lecture. Tout est difficulté pour l'anormal, le nombre lui-même, son nom, sa représentation graphique, puis les rapports des nombres, les signes des opérations, la manière de s'y prendre pour exécuter une opération. Il faut multiplier les exercices, les procédés, agir par le mouvement, par la vue, par le dessin, par le

rythme, par l'audition, afin de créer des associations aussi fortes que possible entre les différents souvenirs relatifs aux nombres et à leurs combinaisons.

Les procédés de *calcul intuitif*, concret, sont largement mis à contribution ; on y joindra le *mouvement*, en allant compter des cailloux dans la cour, en jouant aux quilles, en lançant des balles ou des noyaux dans un tiroir, en jouant avec des marrons, etc. Les enfants qui appartiennent pour la plupart au type visuel auront une idée plus nette des nombres, s'ils se les figurent sous forme d'images.

Quand il s'agit de passer aux opérations écrites, la leçon sera l'application des exercices intuitifs et oraux qui ont précédé. Les nombres et les signes s'apprennent ainsi par la pratique. Dès qu'il s'agit de calcul plus abstrait, la différence entre les arriérés et les anormaux se fait sentir ; c'est déjà un commencement de calcul abstrait, pour les anormaux, que de compter sur une image les bras, yeux ou oreilles de 3, 4, 5 enfants quand ces parties ne sont pas toutes visibles. Mais c'est surtout en passant aux monnaies que le saut est considérable.

Une série de *jeux* permet de récapituler toutes ces notions :

1. Images de catalogues de 1 à 10 : 1° à classer dans différentes boîtes ; 2° mettre les chiffres sur ces images.

2. Loto des 6 premiers nombres : objets réels sur les grandes et sur les petites cartes.

3. Boutonnières (1, 2, 3. 4, 5 boutons à faire passer dans 1, 2, 3, 4, 5 boutonnières).

4. Loto. Recomposition des nombres de 6 à 12.

5 Loto. Monnaies : différentes manières de faire 5, 10, 15, 20, 25, 30 cent.

6. Nombres de 10 à 20 ; à placer les nombres écrits en chiffres sur 10, 11, 12... 20 images.

7. Nombres de 10 à 100. Nombres dessinés, nombres écrits en chiffres, nombres écrits en lettres.

Les résultats obtenus sont difficiles à déterminer : il s'agit surtout d'un travail de défrichement. C'est par l'application des *tests de Binet* qu'on peut se rendre compte du chemin parcouru. Ces tests consistent en une série de questions portant sur des connaissances scolaires et extra-scolaires et permettant de déterminer les différentes formes de mémoire et d'intelligence ; en comptant le nombre de réponses exactes, on

obtient l'âge *intellectuel* d'un enfant ; en le comparant à son âge *réel*, on voit si le sujet est en retard ou en avance sur le développement normal de son âge. Binet a expérimenté ces tests sur un très grand nombre d'élèves, et l'on peut dire qu'ils donnent une idée assez exacte du développement d'un enfant. Ils paraissent plutôt trop faciles pour les degrés inférieurs et trop difficiles à partir de douze ans ; mais, en somme, on peut se fier à l'évaluation qu'ils donnent de l'âge intellectuel de l'enfant [1].

A côté des *tests* de Binet, des épreuves de mémoire, de jugement, de raisonnement, de calcul, etc., permettent de noter les progrès accomplis.

On constate aussi que beaucoup d'enfants, découragés dans les classes normales dont ils n'étaient que le rebut, prennent goût à l'étude dans la classe spéciale.

Un préjugé, généralement admis, veut que l'enseignement spécial soit une tâche difficile, pénible, n'apportant avec elle que déboires et désillusions. La détermination des tares physiques, intellectuelles et morales de chaque enfant, la découverte des moyens à employer pour y porter remède, la recherche du traitement moral convenable à chacun, tout, jusqu'à cette chasse perpétuelle à l'attention qui s'envole sans cesse, peut-il se concevoir, au contraire, carrière plus digne de captiver le cœur et l'intelligence [2] ?

La discussion du substantiel travail de M^lle^ Descœudres s'ouvre par un échange de vues sur la valeur et l'utilité des tests de Binet. Il est recommandé aux instituteurs de conduire des élèves présentant un état mental spécial (intelligence remarquable, mémoire défectueuse, défaut d'attention, etc. ,etc.) à M^lle^ Descœudres, qui se fera un plaisir de leur appliquer les tests sous les yeux des maîtres.

M. *le D^r^ Naville,* médecin des anormaux, a bien voulu honorer cette assemblée de sa présence. Il mentionne les dif-

[1] M^lle^ Descœudres cite à ce propos une série de faits qui montrent combien ces tests sont intéressants et susceptibles de rendre de précieux services aux éducateurs.

[2] Voir l'*Educateur :* « Une école dans la vie » (Institut Decroly), 10 octobre 1908 : Education des sens : 31 juillet 1909. — Education de l'attention : 11 septembre 1909. — Plan de leçons de choses : 5 février 1910. — Dessin libre : 26 février et 5 mars 1910. — Jeux instructifs (sens, lecture, calcul) : 25 juin et 2 juillet 1910.

férents moyens employés pour la détermination du degré d'anomalie chez les écoliers. Il y a des facultés sur lesquelles les tests ne donnent pas de renseignements : l'imagination, par exemple. Le milieu a évidemment une influence considérable sur les facultés psychiques. Il arrive parfois qu'un enfant ayant suivi la classe spéciale peut être, à nouveau, versé dans les écoles primaires. Chez nous, ce cas représente le 15 ou le 20 % des anormaux (anormaux temporaires). Dans d'autres cas, les classes spéciales ne suffisent pas ; un séjour à la campagne devient alors nécessaire. Quelques sujets nécessitent une observation de tous les instants (indisciplinés pathologiques). Ce sont ces derniers qu'il faut vraiment songer à hospitaliser et, à en juger par les résultats obtenus dans les établissements similaires de l'étranger, un asile genevois est appelé à rendre d'appréciables services.

5° Propositions individuelles.

M. le Dr *Claparède* parlant du prochain Congrès de Pédologie, annonce la constitution d'un Bureau international. Il existe en outre un *Comité suisse*, et M. Claparède demande à la Société pédagogique de s'y faire représenter en la personne de son président.

Il aimerait aussi que l'on proposât de traiter dans les Congrès des questions d'intérêt pratique. Il serait heureux de recevoir des propositions à ce sujet. Un exemple, entre autres, serait l'organisation du boycottage de tous les livres de classe mal imprimés sur mauvais papier.

Enfin, M. Claparède voudrait donner une activité plus intense à la Société pédagogique. Quantité de questions très intéressantes ne peuvent guère être traitées dans un autre milieu. Pourquoi ne rechercherions-nous pas le moyen d'avoir des séances plus fréquentes et plus fréquentées ?

Après une petite discussion, ces propositions sont renvoyées au Comité, avec remerciements à M. Claparède pour l'intérêt qu'il témoigne à la Société pédagogique.

Séance levée à 5 h.

Le bulletinier : L. Durand.